

**MICHEL ROUSSEL**

# **HOMICIDE 31**

**Au cœur de l'affaire Alègre**

**L'ex-directeur d'enquêtes parle**



**DENOËL  
IMPACTS**

Extrait de la publication



# Homicide 31



**Michel Roussel**

**Homicide 31**  
*Au cœur de l'affaire Alègre*

**L'ex-directeur d'enquêtes parle**

**DENOËL  
IMPACTS**

**Ouvrage publié sous la direction  
de Guy Birenbaum**

*En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit  
de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage  
sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation  
du droit de copie.*

**[www.denoel.fr](http://www.denoel.fr)**

**© 2004, by Éditions Denoël  
9, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris  
ISBN : 2.207.25564.6  
B 25564.6**

**L'éditeur rappelle qu'en vertu des articles 6-2 de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'homme et 9-1 du Code civil, toute personne est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie par un tribunal.**





**Je dédie ce livre à Robert Maumus, ancien commandant de la Brigade de recherche départementale de Haute-Garonne, homme de morale et de parole, enquêteur honnête et tenace, qui m'a formé à une police judiciaire intègre et rigoureuse, et au chef d'escadron Vasseur, qui commandait le Bureau organisation évaluation contrôle de la légion de gendarmerie Pyrénées : il avait compris l'impérieuse nécessité de l'action d'Homicide 31. Il est intervenu personnellement et efficacement à chaque fois que la Cellule a été mise en danger.**

**Tous deux, hélas aujourd'hui décédés, ont fait honneur à l'uniforme qu'ils ont porté.**



## Avant-propos

Le 6 octobre 2003, j'ai annoncé aux magistrats de Toulouse, puis à ma hiérarchie, que je prenais ma retraite anticipée après, selon la formule consacrée, « vingt-quatre ans de bons et loyaux services » dans la gendarmerie. Leur surprise a été totale. Je les ai informés que mon départ définitif aurait lieu une semaine plus tard. J'ai ensuite écrit aux familles des victimes pour qu'elles n'apprennent pas la nouvelle par la presse : je présumais qu'elle allait les inquiéter. Malheureusement les médias, très bien renseignés, ont été parfois plus rapides que le courrier. Certains journalistes ont sous-entendu que ma hiérarchie m'avait contraint à partir. C'est faux : personne au sein de la gendarmerie n'a jamais tenté de me faire comprendre que la porte de sortie m'était largement ouverte. Au contraire.

En réalité, je réfléchissais à ce départ depuis 2001. Mon équipe et moi avons, avec beaucoup de difficulté, réussi à créer Homicide 31, un outil de travail performant dont le but était de résoudre toutes les affaires de meurtres ou de disparitions non résolues liées ou pas à Patrice Alègre. Notre investissement commençait à payer et les magistrats nous faisaient confiance.

Pourtant, très vite, la cellule Homicide 31 a dérangé. Notre hiérarchie ne manquait pas de nous faire comprendre que nous étions en sursis permanent. Je savais bien que plusieurs enquêteurs ayant dirigé de telles investigations, longues, compliquées et délicates, n'avaient pu poursuivre paisiblement leur carrière dans la gendarmerie.

Certains, comme Christian Jambert, l'adjudant en charge de l'affaire des disparues de l'Yonne, y ont même laissé la vie. D'autres, comme Jean-François Abgrall, qui enquêtait sur le parcours du tueur en série Francis Heaulmes, ont connu un destin moins tragique. Il a toutefois été contraint de « raccrocher les gants ». Avant la médiatisation de la cellule Homicide 31 et le premier procès de Patrice Alègre devant les assises, Jean-François Abgrall m'avait d'ailleurs raconté les épreuves successives qu'il avait endurées. Au cours des mois qui ont suivi, j'en ai vécu certaines. Si cela ne m'a pas permis d'éviter les coups, au moins ai-je pu m'y préparer physiquement et mentalement. Je suis quelqu'un de résistant. Mais chacun a sa propre limite, la mienne a été franchie le jour où j'ai réalisé que j'allais être relégué au rang d'alibi.

Le moment de mon départ n'a pas été choisi par convenance personnelle, par calcul financier, ou en réponse aux attaques, parfois infâmes, lancées contre moi et contre Homicide 31 par des avocats et des journalistes. Les dernières péripéties survenues dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Alègre, et notamment l'apparition de nouveaux personnages, sont destinées,

selon moi, à entraver des investigations menées dans certains dossiers criminels. Le premier objectif de mes détracteurs, parfois extrêmement virulents, a donc été de m'accoler l'image d'un enquêteur « dangereux » : « l'homme qui manipule les témoins », qui refuse de « tamiser les auditions ». Je devais être le « maillon faible », celui sur lequel il faut concentrer « les tirs » pour voir s'effondrer tout l'édifice. Neutralisé en interne, attaqué en externe, j'ai compris que je ne pourrais plus servir la justice : j'ai refusé de la desservir. Rester au sein de la gendarmerie aurait cautionné la fin judiciaire des dossiers, au mépris du devoir de vérité dû aux victimes et à leur famille. C'est au nom de ce devoir de vérité que j'ai décidé d'écrire ce livre.

J'alerte ici le lecteur : par mesure de prudence, je ne donnerai aucune précision qui ne serait malheureusement déjà parue dans la presse à propos de meurtres ou de disparitions qui ne sont pas encore jugés afin que leurs auteurs n'apprennent pas par ce livre où en sont les enquêtes et afin de ne pas influencer d'éventuels témoins. Comment les enquêteurs pourraient-ils faire la part entre ce que ces témoins auraient vécu et ce qu'ils auraient appris *a posteriori* en me lisant ?

Depuis l'annonce officielle, et malheureusement médiatique, de mon départ à la retraite, j'ai reçu des dizaines d'appels, de lettres de soutien. Les familles des victimes, d'abord, ont tenu à me renouveler leur confiance. Ce fut pour moi essentiel. Des collègues, parfois de simples gendarmes que je ne connaissais pas, m'ont également écrit. D'anciens officiers de gendar-

**merie et plusieurs magistrats avec qui j'ai travaillé m'ont aussi contacté. Tous ces messages m'ont profondément touché : je remercie ici tous celles et ceux qui m'ont adressé ces témoignages de sympathie, des témoignages sincères, honnêtes et désintéressés.**

## Prologue

C'est une photo. Une scène de crime. La dernière victime de Patrice Alègre. Isabelle. Son corps est nu. Un corps ? L'appartement a brûlé. Ses yeux sont clos. Mais sa bouche. Ouverte. Cette bouche qui hurle. Qui *veut* hurler. La douleur, l'effroi, l'air qui manque. Et ce visage de suppliciée. Patrice Alègre était sur elle. Il la sodomisait. Il l'étranglait. Elle s'est évanouie. Quelques instants de répit. Mais la douleur l'a réveillée. La souffrance a vaincu la grâce de l'inconscience. A-t-elle imploré la mort de venir quand il l'a suppliciée, lui faisant subir des outrages que je ne saurais décrire ? Et puis la mort a fini par avoir pitié d'elle. Elle l'a arrachée aux mains du bourreau. La photo ne dit pas si, à l'instant ultime, on sait que l'on va mourir.

J'écris aussi pour Laure. Son corps est cambré en arrière. Sa tête penche, la gorge déployée. Sa main droite repose sur son bas-ventre. Ses yeux sont grands ouverts. L'avant-bras gauche est étrangement plié, sa main revient en offrande vers son visage. C'est une pose d'artiste, de danseuse dans un ballet moderne et tragique. Le corps est allongé sur la mousse, au milieu des feuillages. Laure est nue, elle aussi. Je regarde la photo

et je peux croire qu'elle va tendre ce visage, déployer son buste, esquisser un arrondi du bras et se relever doucement dans la verdure. Paradoxalement, une ode à la féminité. Mais Laure est morte. Pourtant nul ne peut mourir dans cette position. Ce n'est pas un cadavre, c'est un corps qui implore. Patrice Alègre ne lui a pas accordé son pardon. Le corps de la danseuse a été violé, torturé, martyrisé. Une ancienne photo : comme elle est heureuse ! Elle porte un jean, un pull-over beige, un blouson noir en tissu. Un grand sourire éclaire son visage. Laure avait dix-neuf ans quand le tueur lui a pris la vie.

Je veux écrire pour Line. Line est belle à vingt ans. Sur la photo elle a l'air d'une étudiante timide. Les cheveux courts, la lourde frange noire sur les yeux. Léger sourire aux lèvres. Sur un autre cliché : son visage émacié par l'abus de drogues, son cou trop long, son regard qui doute. De nouveau une scène de crime. Une serviette de bain blanche dissimule à peine un cadavre. Celui de Line, coincé entre le bac à douche et le lavabo, dans une chambre de l'hôtel de l'Europe, une nuit de janvier 1992. Qui l'a cognée, qui l'a violée ? Qui étaient les complices, les témoins ? Line a hurlé. Qu'a-t-elle cru, Line ? Que ses compagnes d'infortune la tireraient de là ? Que ses cris alerteraient le voisinage ? Personne n'a eu suffisamment pitié d'elle. Qui l'a étranglée ? Est-ce Patrice Alègre, comme l'affirment certains témoins ? Ou un autre ? Je veux écrire pour Line parce que ça l'aurait peut-être réconfortée : j'aurais voulu qu'elle sache qu'un jour, plus de dix ans après sa mort, quelques-uns d'entre nous se sont intéressés à elle, enfin.



À sa pauvre vie massacrée. J'aurais aimé qu'elle apprenne que, même putain, même droguée, même avilie, on a cherché son assassin. Que Line a eu droit à la justice des Hommes.

La liste des victimes qui me hante est longue. Ce qu'ont vécu Laure Martinet, Valérie Tariotte, Martine Matias, Mireille Normand, Émilie Espès, Isabelle Chicherie, Josette Poiroux, Josette Legoy, Line Galbardi, Claude Martinez, Hélène Rodes, Françoise D..., Hadja Ben Youssef, Valérie Réorda, Marie Lombrassa, Suzanne Mortessagne doit rester ancré dans les mémoires. Ce que sont devenues les disparues, Hélène Loubradou, Corinne Lazzari, Martine Escadeillas, Anne-Marie Nayral de Puybusque, et tant d'autres encore, enfants, adolescents ou adultes, doit nous pousser à chercher, encore et toujours.

Ces photos des scènes de crime, je ne m'y suis jamais habitué. Je me suis même demandé si je devais les publier. Quoi de plus parlant ? J'y ai renoncé, par égard pour ces victimes, pour leur famille, quand bien même celles-ci m'y auraient autorisé. Les mots, paraît-il, peuvent dire aussi bien l'horreur, la révolte, la peine, le dégoût et la rage. J'écris pour les victimes violées, torturées, massacrées, étranglées. J'écris pour toutes les disparues qui ont peut-être eu le malheur de croiser le chemin d'un tueur. Pour toutes celles à qui un assassin a pris la vie. J'écris pour que jamais l'oubli ne vienne.

Que puis-je dire à leur famille auxquelles la justice n'apportera pas l'apaisement ? Que j'ai fait de

mon mieux. Que j'ai travaillé autant que j'ai pu. Que j'ai partagé leur douleur, ou plutôt l'écume de leur douleur, puisque personne, jamais, ne pourra ressentir leur souffrance : ils sont les mères, les pères, les sœurs, les frères, les oncles ou les tantes, et même les enfants de celles et ceux qui sont morts martyrisés, qui ont disparu.

Après le procès de Patrice Alègre en février 2002, les parents de Laure Martinet nous ont invités chez eux, Daniel Soucaze, qui a dirigé l'enquête sur la mort de leur fille, et moi. Avec le père de Laure, qui n'a pas manqué un jour d'audience, avec sa mère qui, depuis janvier 1990, ne sort chaque jour de chez elle que pour fleurir la tombe de sa fille, nous avons bu du champagne. Le procès avait déçu les Martinet. Comme toutes les parties civiles, ils attendaient des réponses à leurs nombreuses questions. Mais Patrice Alègre ne leur a même pas fait ce cadeau, lui qui pourtant n'avait plus rien à perdre. Avant que nous ne prenions congé, le père et la mère de Laure ont voulu, je pense, nous assurer de leur reconnaissance et de leur confiance. Ils nous ont livré leur âme, ouvert la porte du sacré : la chambre de leur fille. Depuis la mort de Laure, rien n'a bougé. Ses objets, ses draps, son lit, tout attend son retour. C'est un sanctuaire. Laure ne reviendra pas.

Cet instant dans cette chambre est gravé en moi à jamais. J'étais, je suis, un enquêteur qui ne s'est pas créé d'armure. Certains d'entre nous, dont le métier est de rechercher des meurtriers, se protègent. Telle est leur nature, ou leur volonté. Je n'ai pas cette nature et telle

n'a pas été ma volonté. On m'en a parfois fait le reproche. J'en tire ma fierté.

Depuis la création de la cellule Homicide 31, j'ai pris beaucoup de coups. Souvent de ma hiérarchie. Certains m'ont parfois juste sonné, d'autres laissé vraiment groggy. Jamais longtemps. Je n'étais pas seul. J'ai reçu le soutien des familles, de magistrats intègres, incorruptibles et courageux. Et puis il y avait à mes côtés les enquêteurs de la Cellule. Dans l'adversité ils m'ont toujours soutenu. Par de simples mots, pudiques, des paroles de réconfort, des attentions et surtout en persévérant, malgré toutes les embûches, dans leur travail. Un boulot de chien, difficile, souvent ingrat, qu'ils ont mené avec honneur et efficacité.

Au long de ces enquêtes, où l'on croise des tortures, des cris, du sang, des meurtres, ils m'ont parfois adressé des reproches. Notamment celui de ne pas être assez disponible. Ils avaient sans doute raison. Mais ces enquêteurs, mes hommes, mes soldats, mes amis m'ont toujours accordé leur confiance. À eux aussi – Gilles Wispelaere, Jean-Jacques Quoniou, Philippe Dassibat, Christophe Moireau, André Aymerich, Stéphane Bonillo, Pascal Lambert, Bernard Morin, Éric Jézéquel – et à ceux qui n'ont fait qu'un bref passage au sein d'Homicide 31, je veux rendre hommage. Peut-être pourront-ils, encore un temps, poursuivre le combat, porter bien haut ce flambeau que j'ai choisi de passer. Que l'adjudant Roussel ait finalement été contraint de partir compte peu. Seules importent les enquêtes.





Le 5 septembre 1997, Patrice Alègre est arrêté en banlieue parisienne. Le soir même, Michel Roussel, enquêteur à la Section de recherche de la gendarmerie de Haute-Garonne, le rencontre pour la première fois. Premier face-à-face d'une longue série. En février 2002, Patrice Alègre est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour six viols suivis, pour cinq d'entre eux, de meurtre.

L'obstination de l'adjudant Michel Roussel, redoutant que Patrice Alègre ait débuté sa carrière de tueur bien avant les meurtres pour lesquels il a été jugé, est à l'origine de la création, en 2000, de la cellule Homicide 31. Apprivoisant peu à peu Patrice Alègre et exhumant des dossiers oubliés, Michel Roussel parvient à recueillir suffisamment d'éléments nouveaux pour qu'il soit mis en examen dans six nouvelles affaires de meurtre et viol.

Mais au printemps 2003, tout bascule. Le méticuleux travail d'investigation des gendarmes est mis à mal par une tempête médiatique : des notables toulousains sont accusés par des prostituées d'avoir un lien avec les activités de Patrice Alègre. Si le soufflé médiatique est largement retombé depuis, les dégâts sur les enquêtes concernant des meurtres et des disparitions non résolus sont considérables. Devant le souci d'un « recadrage » valant apaisement général, Michel Roussel, plutôt que de lutter seul contre le système, a décidé de quitter la gendarmerie.

Au-delà des noms jetés en pâture, cette affaire révèle les dysfonctionnements des services d'investigation et de la justice, qui n'ont pu empêcher un tueur en série de sévir pendant plus d'une dizaine d'années.

*Michel Roussel, quarante-trois ans, a servi la gendarmerie pendant vingt-quatre ans. De 1997 à 2003, il a dirigé les enquêtes de la cellule Homicide 31. Il est aujourd'hui à la retraite et s'exprime ici pour la première fois.*

B 25564.6  01.04  
ISBN 2.207.25564.6

17 €

Extrait de la publication

